

Renaissance d'une voie jacquaire : la Via Senonensis

La via quoi ?

Senonensis. Autrement dit : du pays de Sens, ville de l'Yonne réputée pour sa cathédrale et haut lieu jacquaire. Depuis 2013, les pèlerins au départ de Paris peuvent désormais rejoindre Vézelay en empruntant cette voie longue de 252 km qui traverse 73 communes dont Sens.

Gérard Béhuret, président de l'association des « Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle » Paris-Sens-Vézelay, de Saint-Fargeau-Ponthierry (77310), avait observé que beaucoup de pèlerins arrivant à Paris depuis le nord de la France, la Belgique ou l'Allemagne n'avaient qu'une seule possibilité pour gagner Vézelay, celle de prendre les transports en commun, peu pratiques de surcroît.

Or Vézelay se trouve à une croisée de chemins pour d'une part se rendre à Compostelle, soit directement par la voie de Vézelay, ou encore par les voies du Puy-en-Velay ou d'Arles, d'autre part pour gagner Assise ou Rome.

Albert Échilley, installé dans l'Yonne a mis son savoir-faire, acquis durant ses longues années de bénévolat au sein de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP), au service de ce projet.

Initiateur de cette voie, il nous raconte comment s'est élaboré ce chemin dont le pèlerin peut désormais jouir.



Albert Échilley



Balises
(autocollantes)
de la Voie
de Sens

2011. Premiers repérages

L'étude attentive des cartes a permis de repérer les tracés potentiels de l'ensemble des communes traversées, puis procéder à des vérifications sur le cadastre des voies publiques empruntées :

- Sur le domaine privé des communes (les chemins ruraux).
- Sur le domaine public, voiries communales, départementales ou nationales.
- Sur les voiries appartenant à des établissements publics tels que :
 - L'ONF (Office National des Forêts) ;
 - L'AEV (Agence des Espaces Verts, Région Île-de-France) : forêts régionales, voies vertes, etc. ;
 - EDP (Eaux De Paris), le tracé de future Via Senonensis présente la particularité d'emprunter ou de longer l'aqueduc souterrain de la Vanne (rivière se jetant dans l'Yonne à hauteur de Sens) ;
 - VNF (Voies Navigables de France), l'itinéraire suit, par endroit, les chemins de halage de la Seine, du Loing et de l'Yonne.

Après validation par le Conseil d'Administration de l'association jacquaire, il devient possible d'approcher les collectivités concernées par le projet.

2012. Demandes Administratives

Un important travail administratif se déclenche : chaque municipalité reçoit un courrier de l'association jacquaire exposant le projet, précisant les raisons de cette création, avec le tracé de l'itinéraire sur la commune, accompagné d'une liste des voies empruntées.

Nous recommandons aussi, une inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), auprès du Conseil Départemental, sur simple délibération de Conseil Municipal.

Les maires, informés que le balisage interviendra rapidement sont également sollicités par une demande de subvention pour aider aux frais suscités par cette création (matériels de balisage, peintures, frais de déplacements, etc.). Des courriers sont également adressés aux établissements publics. Il en résulte en général la signature d'une convention.

2012-2013. Balisage, œuvre désintéressée au service des pèlerins

Les élus accueillent favorablement le projet sauf Paris qui refuse le marquage sur son territoire (le tracé est néanmoins maintenu en précisant sur le guide les rues respectivement empruntées).

Le balisage peut commencer. L'itinéraire est divisé en trois secteurs: Île-de-France, Yonne nord et Yonne sud. Chaque baliseur est rattaché à l'un des trois responsables de secteur, il est formé et reçoit une fiche de mission pour son tronçon de 15km environ avec le tracé et les cartes (1/25000) correspondants.

L'équipe d'une vingtaine de baliseurs bénévoles, applique les consignes du balisage aux couleurs jacquaires (jaune et bleu):

- À la peinture, sur les arbres, poteaux en ciment, etc., première couche, puis une deuxième..., comme à la maison!
- L'association utilise des balises autocollantes prévues pour les supports métalliques, de taille normale dans la campagne et de taille réduite en zones urbaines,
- Des plaquettes sont également utilisées, clouées sur les arbres, aux normes de l'ONF.

Lors de la création du parcours les baliseurs doivent être attentifs à placer la balise là où le marcheur l'attend... entre 10m et 500m : en ville, le balisage sera serré en fonction des intersections et changements de direction; en campagne, plus espacé en fonction des supports disponibles.

Pour l'entretien, il faut compter une à deux journées de six à sept heures pour effectuer le balisage d'un tronçon.

Les baliseurs assurent l'entretien de leur tronçon au moins une fois par an, si possible (en fonction des conditions météorologiques) avant le début de la saison, en rafraîchissent les balises d'une nouvelle couche de peinture, débroussaillent les végétations denses qui masquent les balises, nettoient au chiffon les balises autocollantes, et effectuent des vérifications régulièrement, en fonction d'informations ponctuelles reçues des communes, des pèlerins de passage, des accueillants, etc.

L'accueil des pèlerins

La recherche des hébergements est une autre tâche à mener pour compléter la création d'une voie.

Pour les douze d'étapes de la Voie de Sens nous avons dû prendre initialement et faute de mieux, les hébergements existants (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, etc.) avec, bien entendu, l'offre spontanée d'Accueils Pèlerins, proposée par d'anciens pèlerins résidant sur le tracé qui, comme Albert et Nanou son épouse à Champigny (89370), reçoivent en PVF (Participation volontaire aux frais) le pèlerin.

Aujourd'hui, nous avons de plus en plus d'Accueils Pèlerins, lesquels se répartissent maintenant tout le long des communes traversées et ainsi, permettent au pèlerin de définir ses étapes, en fonction de ses capacités.

Une première, à l'initiative de l'association des Pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle Paris-Sens-Vézelay de Saint-Fargeau-Ponthierry, la création d'un gîte jacquaire, avec l'accord de la municipalité, vient d'être inauguré à

Saint-Fargeau-Ponthierry le 27 octobre dernier, dans le cadre du 20^e anniversaire de l'inscription des «Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle» au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Pour le bien-être et le confort du pèlerin, nous allons tenter d'examiner avec les élus locaux d'autres possibilités de création de gîtes jacquaires qui actuellement font défaut, principalement sur Sens, Villeneuve-sur-Yonne et Joigny...

Parmi les autres initiatives notons tout particulièrement la paroisse de Ville-Saint-Jacques (77), placée sous le patronage de l'Apôtre, laquelle s'est mobilisée pour soutenir les pèlerins: son église, riche d'un vitrail et d'une statue de Saint-Jacques, est ouverte durant la journée et le passant trouve dans une chapelle textes et messages, tampon pour la credencial, eaux et même bâtons fabriqués localement.

Depuis sa première sortie en 2013, le « Guide du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle PARIS-SENS-VEZELAY » en est à sa troisième édition, l'association en assure la diffusion par le biais de son site Internet, ci-dessous, pour le prix modique de 5€, avec le téléchargement du descriptif (version PDF), de la trace GPS de chacune des douze étapes ainsi que celle de la Via Senonensis (de Paris à Vézelay).

<http://paris-vezelay-compostelle.org>

Alors, peut-être à très bientôt sur la Via Senonensis... ■

Albert Échilley



Inauguration du gîte de Saint-Fargeau-Ponthierry



La cathédrale de Sens